



**FR**

**COMMISSION DES FINANCES**  
**65<sup>th</sup> session**  
**Rome, 25 février 2009**

UNIDROIT 2009  
F.C. (65) 2 - Annexe III  
Original: English/French  
Février 2009

**Document d'information sur les contributions extra-budgétaires reçues au cours des années 2008-2009 et sur leur utilisation pour les projets de l'Institut**

(préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

**Introduction**

1. Lors de sa 60<sup>ème</sup> session, l'Assemblée Générale avait manifesté son intérêt à connaître dans le détail les contributions extra-budgétaires versées par les Etats membres ou par des personnes ou institutions privées. Le Secrétariat a préparé des documents à cet effet qui ont été soumis au Conseil de Direction à sa 86<sup>ème</sup> session (Rome, 16-18 avril 2007), à la Commission des Finances à sa 62<sup>ème</sup> session (Rome, 4 octobre 2007) et à l'Assemblée Générale à sa 61<sup>ème</sup> session (Rome, 29 novembre 2007), pour avoir leur avis.

2. Le Conseil de Direction et la Commission des Finances ont partagé l'intérêt manifesté par l'Assemblée Générale et ont convenu que ces contributions auraient été mieux appréciées si elles étaient présentées en relation à chaque activité et projet de l'Institut. Cela peut permettre aux institutions d'UNIDROIT d'avoir un cadre plus précis des finances de l'Institut.

3. Ce document résume les contributions qui ont été, ou seront, reçues en 2008/2009 et les dépenses relatives. Il faut noter que d'autres apports, tels que l'organisation directe de réunions, la prise en charge de frais et les prestations de personnes extérieures à l'Institut, provenant de Gouvernements d'Etats membres ou d'autres institutions ou personnes privées, ne figurent pas dans le tableau.

**Résumé des contributions extra-budgétaires reçues au cours des années 2008-2009 et sur leur utilisation pour les projets de l'Institut**

**1. PROGRAMME DE BOURSES**

L'Institut a reçu au cours des dernières années des contributions des Gouvernements de Chine, de Corée et d'Espagne et en 2008 il a reçu des contributions de la Fondation britannique pour le droit international uniforme (€ 6.318,74), des membres du Conseil de Direction (€ 2.800) et du Secrétaire Général (€ 3,000), qui ont permis de financer plusieurs bourses, pour des périodes de

recherche d'environ deux mois dans la Bibliothèque d'UNIDROIT pour des jeunes chercheurs appartenant à des pays en voie de développement ou à l'économie en transition, qui s'ajoutent au Programme de bourses financé par le budget régulier d'UNIDROIT (€ 10.000). Le Professeur Lyou, membre du Conseil de direction, a informé le Secrétariat que le Gouvernement de Corée versera en 2009 une généreuse contribution de € 10.000 pour le programme des bourses. Pour plus de détails, il est possible de consulter le document sur le Programme de bourses

## 2. PROJET « MARCHES DE CAPITALS »

L'Institut a reçu la somme suivante :

En 2008 :  
 du Gouvernement suisse € 20.000,00 pour le financement partiel  
 du poste du chercheur  
 affecté au projet

*Cette somme, qui n'avait pas été prévue au budget, sera incluse dans les Comptes 2008, ainsi que les dépenses auxquelles elle a été destinée, pour des raisons comptables et de transparence.*

## 3. PROTOCOLE SPATIAL A LA CONVENTION DU CAP

L'Institut a reçu ou recevra les sommes suivantes :

En 2008/2009

de la UK Foundation € 50.000,00 pour financer un poste d'assistant  
 chercheur pour deux ans

de l'Agence Spatiale Allemande € 8.000,00

## 4. CONVENTION DU CAP ET PROTOCOLES : PROMOTION / MISE EN OEUVRE / FONCTIONS DE DEPOSITAIRE

L'Institut a reçu ou recevra les contributions suivantes :

En 2008  
 de AVIARETO Ltd € 5.000,00 pour financer en partie l'édition révisée du  
 Commentaire Officiel à la Convention du Cap et  
 au Protocole aéronautique

## 5. BANQUES DE DONNEES

L'Institut avait reçu en 1999 des donations privées importantes qui ont permis de financer jusqu'à l'année 2006 la banque de données UNILAW, en particulier la rétribution d'un collaborateur à temps partiel (jusqu'au mois de mai 2007) et les frais du site Internet (jusqu'en 2006).

En 2008, la banque de données a été financée par la Fondation de droit uniforme de la manière suivante :

collaborateur à temps partiel

site Internet

3 stages de 3 mois chacun pour des jeunes juristes

total € 40.200,00

En 2009 la Fondation continuera à financer le projet.

Pour plus de détails, il est possible de consulter les documents budgétaires de la Fondation de droit uniforme.

## 6. BIBLIOTHEQUE

**L'Institut a reçu les contributions suivantes :**

En 2008

de la UK Foundation € 4.000,00 pour l'achat de livres concernant les projets de l'Institut, en particulier les marchés de capitaux et le leasing

€ 10.000,00 pour l'achat de livres anglais

En 2008, comme dans des années précédentes, l'Institut a reçu une importante donation en livres de la part du Max Planck Institut de Hambourg.